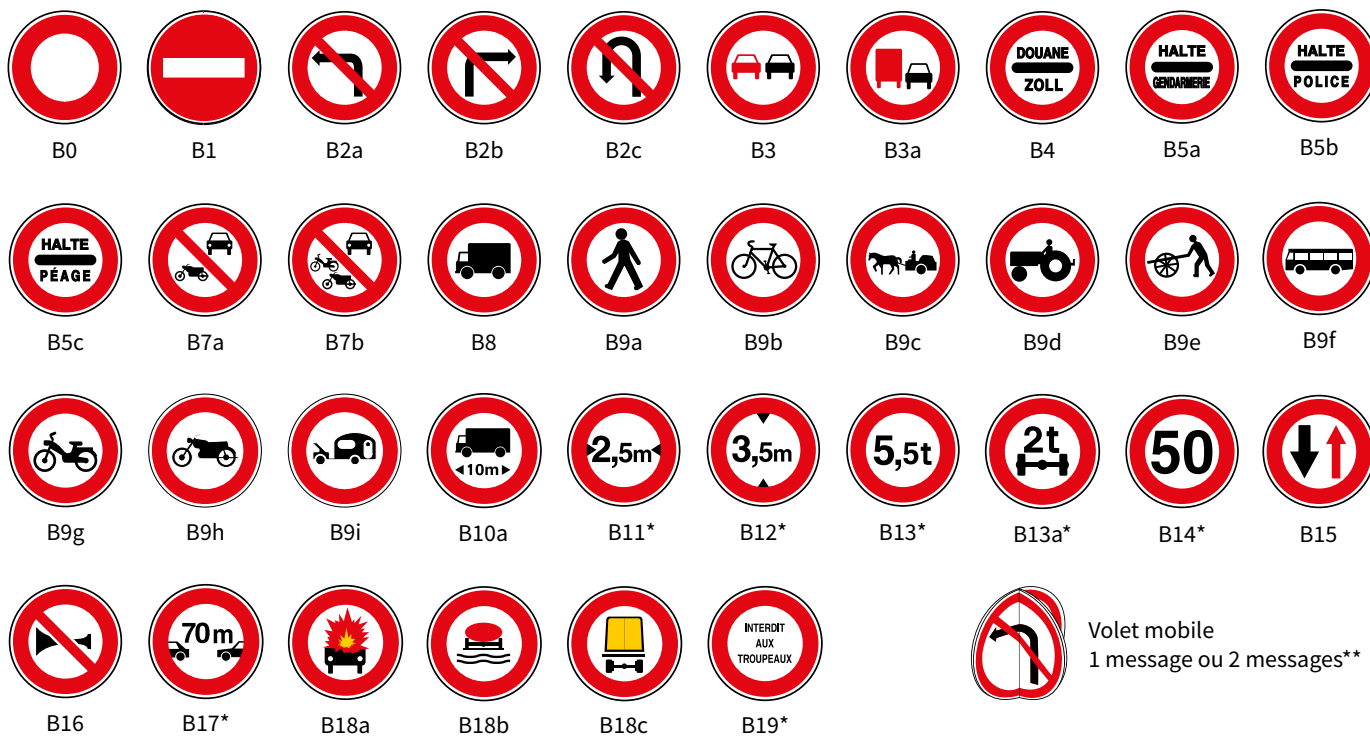
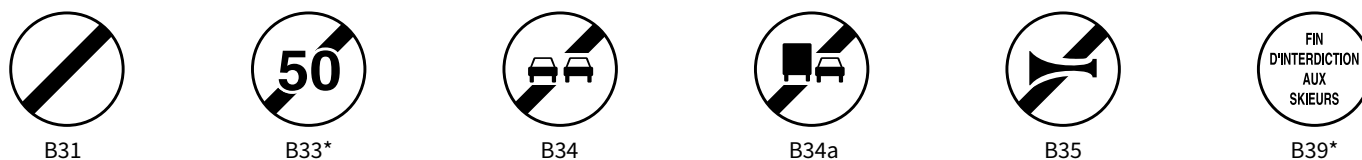


SIGNAUX D'INTERDICTION TYPE B



SIGNAUX DE FIN D'INTERDICTION TYPE B



GAMME DIMENSIONNELLE

MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
450	650	850	1050	1250

Disponibles en revêtement Classe 1, Classe 2, Classe 3.



B1J
Prise des bretelles
à contre-sens.

	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
DIMENSIONS CARRÉ	700	900	1050	1200
DIMENSIONS ROND	450	650	850	1050

! RÉGLEMENTATION SUR L'IMPLANTATION

B14

Si la limitation de vitesse exige une décélération importante, il est recommandé de placer un premier panneau B14 avec un panonceau de distance M1 et de répéter le signal B14 à la distance indiquée sur le premier panneau.

Sur les autoroutes et les routes à chaussées séparées, on implante plusieurs panneaux avec l'indication de vitesses dégressives par paliers de 20 km/h. Les panneaux sont espacés de 100 m. (Article 63b, extrait de l'I.I.S.R partie 4)

🔍 CONSEIL



Ne pas confondre un panneau B0 avec un panneau B1 :

Le B0 est installé sur une voie interdite à la circulation dans les deux sens à tout véhicule. Le B1 est installé à l'entrée d'une voie interdite dans un seul sens.